



FRANCE

Pourquoi j'ai quitté l'Éducation nationale

Encore rares mais en forte hausse, les démissions d'enseignants s'inscrivent dans des trajectoires diverses, sur fond d'une commune critique de conditions de travail dégradées.

Par Xavier Molénat

Salaires en berne, hiérarchie pesante, image dégradée : le métier d'enseignant, on le sait, ne fait plus beaucoup rêver. Et ce n'est pas la réforme en cours des retraites, dont ils risquent fort d'être les grands perdants, qui va améliorer les choses. Mais de là à tout plaquer, il y a un pas, que peu osent encore franchir.

En 2017-2018, selon les données du ministère collectées par quatre chercheuses qui se sont penchées sur le sujet, on ne comptait dans le premier degré que 861 démissions de professeurs des écoles, soit... 0,25 % des effectifs. Un phénomène marginal, qui connaît toutefois une hausse particulièrement rapide à ce niveau d'enseignement. La même tendance est repérable, mais à un degré plus élevé, chez les enseignants stagiaires, parmi lesquels, selon un avis sénatorial de 2016 ^[1], le taux de démission est passé d'environ 1 % en 2012-2013 à 3,2 % en 2015-2016 pour le premier degré (2,5 % dans le secondaire). Une progression jugée « inquiétante » par les auteurs de l'avis.

Pourtant les pouvoirs publics semblent plutôt vouloir encourager ce mouvement. Depuis le 1^{er} janvier 2020, une rupture conventionnelle a été introduite à titre expérimental dans la fonction publique. Elle permet à tout agent de quitter la fonction publique avec une

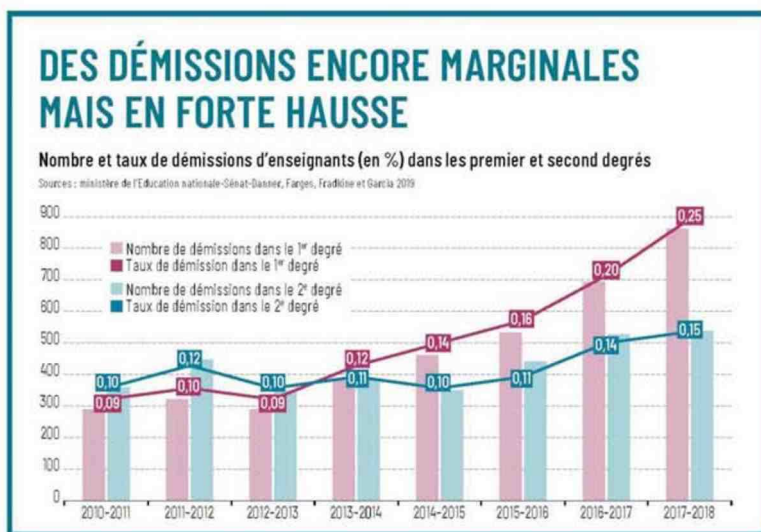
indemnité conséquente en cas d'accord avec l'administration dont il relève.

Pour mieux comprendre les raisons de leur défection, les quatre sociologues ont interrogé une cinquantaine de professeurs des écoles démissionnaires. Derrière la diversité de leurs trajectoires, leurs décisions entretiennent un lien fort avec « les transformations institutionnelles récentes du travail enseignant ».

LE POIDS DE LA « PAPERASSE »

Celles-ci se caractérisent par une « redevabilité » (fait de devoir rendre des comptes) croissante : les professeurs

des écoles devant détailler dans divers documents (fiches de préparation, cahier journal) les différentes activités menées en classe et la manière dont ils ont mis en œuvre les prescriptions pédagogiques institutionnelles. « [Dans le cahier journal], il faut décrire (...) tous les jours ce qu'on a fait, ce qu'on va faire, si possible mettre un retour sur ce qu'on a fait, enfin ça prend beaucoup, beaucoup de temps », explique ainsi Diego, qui a repris des études de kinésithérapie, aux chercheuses qui l'ont interviewé. Chronophage, ce travail est souvent perçu comme inutile, en





Pour nombre d'enseignants, la sécurité de l'emploi pèse de moins en moins face à la perte d'autonomie et la faible reconnaissance symbolique et salariale.
© BOBBIO - GETTY IMAGES

“

L'origine sociale et le niveau de diplôme des professeurs des écoles leur offrent de nombreuses ressources pour envisager une bifurcation professionnelle

particulier par les plus expérimentés qui ont assisté à sa montée en puissance, sur fond de réformes incessantes des programmes.

La gestion des difficultés scolaires, elle, mobilise depuis 2005 des « équipes éducatives » composées d'enseignants et de spécialistes (orthophonistes, assistantes sociales...) qui doivent, là encore, formaliser leurs décisions dans un projet éducatif ou pédagogique adapté à la situation de l'enfant concerné. Résultat : des réunions à monter, une liaison à assurer avec les parents et les professionnels et beaucoup de « paperasse ». Par ailleurs, les

professeurs des écoles se retrouvent souvent seuls et démunis pour gérer les difficultés que cela pose dans la gestion de la classe.

LE CHOC DES DÉBUTANTS

Les conditions de travail sont particulièrement rudes pour les débutants qui, étant donné le poids de l'ancienneté dans l'attribution des postes, sont souvent nommés loin de chez eux, sur des postes morcelés, combinant plusieurs niveaux, et héritant parfois d'une charge de direction d'école que nul, au sein de l'équipe déjà en place, ne voulait assurer. Manon, qui avait été cadre administratif dans la fonction publique avant de devenir professeure des écoles, a été « très choquée » de se retrouver seule à gérer une classe unique dans une école de campagne. Une situation qu'elle juge « inhumaine » en comparaison avec sa première expérience professionnelle : « Quand j'avais des stagiaires ou des CDD, je les prenais quinze jours avec moi pour regarder comment ils travaillaient, pour leur apprendre le métier (...), j'attendais de l'accompagnement comme je faisais (...). J'ai eu simplement "débrouille-toi cocotte". » Elle a depuis repris son ancien poste.

A cet alourdissement des tâches s'ajoute, selon les chercheuses, « le sentiment de recevoir très peu de gratifications » et d'être « peu soutenus,

peu valorisés par leur hiérarchie ». Dans ce contexte, la sécurité de l'emploi ainsi que le caractère « relationnel » et « humain » du métier pèsent de moins en moins lourd face à une autonomie réduite à peu de chagrin et à la faiblesse de la reconnaissance symbolique et matérielle accordée par l'institution.

Ils pèsent d'autant moins que l'origine sociale et le niveau de diplôme des professeurs des écoles d'aujourd'hui, nettement plus élevés que ceux des instituteurs qui les ont précédés [2], leur procurent souvent les ressources nécessaires pour envisager sereinement une bifurcation professionnelle via une reconversion, une reprise d'études ou la préparation d'un concours. Bref, toutes les conditions semblent réunies pour que se diffuse, auprès des professeurs en poste, la conviction qu'il peut y avoir une vie après l'enseignement. ■

[1] « Avis présenté au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication sur le projet de loi de finances pour 2017 adopté par l'Assemblée nationale. Tome III Enseignement scolaire », par Jean-Claude Carle et Françoise Férat, 2016.

[2] Voir « Le statut social des enseignants français au prisme du renouvellement générationnel », par Géraldine Farges, *Revue européenne de sciences sociales* n° 49-1, 2011.

EN SAVOIR PLUS

■ « Quitter l'enseignement : un révélateur des transformations du métier dans le premier degré », par Magali Danner, Géraldine Farges, Héroïse Fradkine et Sandrine Garcia, *Education et sociétés* n° 43, 2019/1.